Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 22 Juin 1904. — No. 32

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 41, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la onzième séance régulière du 22ième Conseil de la Ville de Saint-Boniface tenue lundi le 13 juin 1904.

Présents, Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil, et Messieurs les cons. Gauvin, Pelletier, Cusson, Metcalfe, Couture Gédéon et Couture Pierre.

Le conseil siège d'abord comme cour de révision, et ensuite, vû l'heure avancée de la soirée, il s'ajourne à mardi le 14 juin.

Et mardi, le 14 juin 1904, la séance est continuée. Etaient présents le Maire et les mêmes conseillers.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lecture est ensuite faite des différentes communications.

Les comptes suivants sont présentés: Allaire et Bleau, $6.47 Guilbault et Cie, $5.78; Théo Bertrand, 60 cts; J. B Côté, $100.00; P. Gagnon, $125.00; Arthur Parent, $5.00; L. A. Demers, $8.00; Arthur Bertrand, $21,25; Schmidt & Co $25 00; Bell Telephone Co 80 cts; R. Morris, $200.00, Allaire et Belau $28.25; Rôle de paie No 23, $131.85; Rôle de Paie No. 24 $12.40; Rôle de Paie No 25, $24.51.

Le cons Pelletier présente le neuvième rapport du comité des Travaux Publics en ces termes:

Votre comité a l'honneur de recommander que la soumission de M. Paul Gagnon pour ouverture de la ruelle entre les rues Dumoulin et Notre Dame, de la rue St. Joseph à la rue Taché, au prix de $650.00, soit acceptée.

Que la somme $312,00 soit payée à M. Jean Couture comme balance de son contrat pour ouverture de ruelle de l'automne dernier, après qu'il aura fait certains petits travaux mentionnés au certificat final de l'ingénieur.

Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Joyal et Vulliez, $3.75; Allaire et Bleau, $1.60; Despatis et Cie., $59 15; A. Waller, $38.85; A. Marcoux, $5.00; A. Lemay, $283.17.

Ce rapport est adopté.

Le cons. Gauvin présente le huitième rapport du comité des Finances en ces termes;

"Votre comité a l'honneur de recommander le paiement des comptes suivants: Madame Kéroack, $5.53; The Bell Telephone Co. $33 00; Telegram Printing Co., $2.85; The Carswell Co. $3.00.

Il recommande aussi que le rapport des auditeurs soit accepté, et que ordre soit donné d'en faire imprimer 500 copies pour distribution à qui de droit.

Votre comité a pris en considération la lettre de M.T.M Kirkwood au sujet de l'érection d'un laminoir au coût d'environ $55,000,00. Comme ce Monsieur demande certai s avantages et privilèges très importants, votre comité est d'opinion qu'avant de pousser plus loin les négociations, il est opportun d'écrire à ce monsieur pour lui demander de plus amples renseignements, notamment sur les avantages que cette usine pourrait offrir à la Ville au point de vue du travail."

Ce rapport est adopté.

Le cons. Pierre Couture présente le deuxième rapport du comité de Police et Feu en ces termes:

"Votre Comité a l'honneur de recommander, que M Lafranchise, chef du département du Feu, ayant fait rapport à votre Comité, qu'après avoir fait une minutieuse inspection de la pompe à vapeur, il l'a trouvée en bon état, et qu'avec des réparations d'environ une quarantaine de piastres, elle pourrait encore donner un bon service, il soit en conséquence autorisé à faire ces réparations, et aussi à faire venir un set de sections de tubes neufs afin de réparer les vieux au besoin.

Que suivant l'estimé et le plan fourni par le surintendant des travaux, il soit autorisé à faire et construire un enclos public, une écurie et un hangar à l'endroit indiqué sur le dit plan."

Ce rapport est adopté.

Le cons. Cusson présente le treizième rapport du Comité d'Eau et Eclairage en ces termes:

"Votre Comité a l'honneur de recommander le paiement des comptes suivants:

The Western Implement Mfg Co., $50.00; Allaire et Bleau $1185.57; les mêmes, $200.00; The Fairkanks Co., $1173.98; les mêmes $250.50; les mêmes, $291.00; Winnipeg Electric Street Railway Co., $4 76; la même $114 24. Qu'un chèque de $93.35, déposé par the Fairbanks Co comme garantie de l'exécution de leur contrat leur soit remis. Que le dépôt de $250.00 fait par M. Senécal avec sa soumission lui soit aussi remis.

Que la Winnipeg Street Railway soit priée d'installer une lampe électrique au coin des rues Notre Dame et St. Joseph, et quatre autres dans le quartier No 4, aux endroits qui lui seront indiqués par le surintendant des Travaux Publics."

Ce rapport est adopté.

Proposé par le cons. Pierre Couture, secondé par le cons. Cusson, que les comptes suivants soient acceptés et payés: Arthur Parent, $5.00; L. A. Demers, $8.00; Arthur Bertrand, $21.25; Schmidt & Co., $25.00; Rôle de paie No 24, $12.40. Agréé

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons Metcalfe, que les comptes suivants soient acceptés et payés: J. B. Côté, $100.00; Paul Gagnon $100.00 en paiement final de son compte de $125.00, Théo. Bertrand, 60 cts. Agréé.

Proposé par le cons Cusson, secondé par le cons Pierre Couture, que les comptes suivants soient acceptés et payés: Bell Telephone Co., 80 cts; R. Morris, $200.00; Allaire et Bleau, $28.25; Rôle de paie No. 25, $24.51 Agréé.

Proposé par le cons Pelletier, secondé par le cons. Gédéon Couture, que les comptes suivants soient acceptés et payés: Allaire et Bleau, $6.47; Rôle de paie No. 23, $131 83. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Couture Pierre, qu'il soit répondu à M. C. L. Hénault, que la Ville n'a pas l'intention de demander des soumissions pour le posage des conduits d'eau. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Gauvin, qu'une somme de $30.00 soit votée aux pompiers de Winnipeg pour les services rendus par eux dernièrement en cette Ville. Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Cusson, que les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface soient notifiées d'avoir dans un an de cette date à enlever leur clôture sur le côté sud du lot 85, et de livrer à la Ville les 33 pieds de largeur sur ce lot qui doivent servir à l'élargissement de la rue de l'Hôpital. Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Cusson, que M. M. Lamontagne soit notifié d'avoir à enlever sans délai les clôtures qu'il a placées sur la rue Mctavish. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons. Metcalfe, que le chef de police reçoive instruction de faire poser les numéros sur les maisons dans les rues de la Ville, laissant un espace de 25 pieds entre chaque numéro sur les lots vacants, ces numéros devant être posés au dessus de chaque porte, commençant à l'extrêmité du quartier No. 4 en descendant pour les rues du Sud au Nord, et commençant à la Rivière Rouge pour les rues allant de l'Ouest à l'Est. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Pierre Couture que le règlement No. 256 pour amender le numéro 153 concernant la circulation des bicycles soit lu une seconde fois. Agréé.

Ce règlement est ensuite examiné en comité général et adopté sans amendement. puis subit sa troisième lecture et passe sous son titre.

Et la séance est ajournée à lundi prochain le 20 du courant au lieu et à l'heure ordinaire.

UN BON CONSEIL

Le Manitoba.

Mercredi 21 Juin 1904

La Saint Jean Baptiste

Nous fêterons notre patron national, vendredi.

Dans la matinée à 8.30 heures, il y aura grand'messe à la cathédrale, avec sermon de circonstance.

Après l'office religieux, présentation d'une adresse par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'administrateur de l'Archidiocèse.

Innovation charmante: une excursion en bâteau à Saint-Norbert à 10 30 h a.m. Combien y en a-t-il parmi vous, qui ont remonté la rivière Rouge en canot ou en bateau? Nous croyons que le nombre en est absolument restreint. Et cependant le site est de toute beauté à plusieurs endroits.

Après un pique-nique d'environ trois heures à Saint-Norbert, dans le bocage de Mgr Ritchot, se fera le retour à Saint-Boniface, où nous aurons concert promenade et feu d'artifice aux abords de l'hotel de Ville.

N'est-ce pas que voici un joli programme pour une Société qui devait cette année *faire modestement les choses*!

Disons ici, cependant, que cette fête conserve toujours le caractère intime et local que la Société lui avait d'abord donné.

Faisons des efforts pour réussir notre célébration. Ayons le nombre; ayons le patriotisme ardent. Souvenons nous que ce jour de fête est aussi un jour de devoir. Car c'est un strict devoir pour tout Canadien-français d'affirmer publiquement sa race, de clamer à tout le pays ses croyances religieuses et de chanter ses pures aspirations nationales.

M. BORDEN

Monsieur R. L. Borden, le chef de l'opposition vient d'atteindre ses cinquante ans.

Sénateurs et députés conservateurs lui ont présenté à cette occasion un luxueux service de coutellerie. Sir Mackenzie Bowell a parlé au nom du Sénat; monsieur F. D. Monk, au nom des Communes.

M. Borden a remercié ses amis avec effusion de leurs félicitations et de leurs cadeaux.

M. Borden, qui en 1900, n'était qu'un simple leader parlementaire, à peine connu en dehors de sa province, est maintenant une figure de première grandeur dans notre monde politique. M. Borden est entré dans la vie publique relativement assez tard. Mais il s'y était préparé par de fortes études. Aussi c'est aujourd'hui l'un des plus fermes jouteurs du Parlement Canadien. Ses partisans l'admirent et ont en lui une absolue confiance; ses adversaires le respectent. Tous s'inclinent devant son remarquable talent, sa courtoisie et sa sincérité.

Des hommes de cette trempe donnent du ton et de la tenue à notre échiquier politique.

Nous faisons des vœux pour le succès de la carrière de M. Borden.

A la Compagnie des Tramways

On nous informe que nos remarques de mercredi dernier, sur le tramway ont été portées à la connaissance des autorités de la Winnipeg Electric Street Railway. Nous en sommes fort heureux. Ces messieurs verront au moins ce qu'on pense d'eux et leur cadeau, à Saint-Boniface.

Samedi dernier, encore, le char de la compagnie s'est brisé, et il a fallu un laps de temps considérable pour le remettre en mouvement. Nous comprenons que la chose puisse arriver de temps en temps. Mais toutes les semaines? Point?

Si nous étions la compagnie, nous traverserions à Saint-Boniface avec de la ferrure neuve, un marteau, des clous, une varlope, de la peinture et du velours et nous remettrions le char en ordre. Ou bien, nous en enverrions un autre, après, bien entendu, avoir préalablement construit sur le pont Norwood une voie permanente pour le faire traverser.

Nous ne devrions pas avoir besoin de dire ces choses. Ce sont là des devoirs auxquels la compagnie s'est engagée par contrat—sans compter des promesses verbales.

Les Canadiens français de Winnipeg

Nos compatriotes de Winnipeg feront une démonstration nationale dimanche, le 26 juin.

Nous leur souhaitons une belle fête. Ils sont maintenant nombreux et peuvent s'attendre à un beau succès.

Il y aura grand'messe solennelle à 10. a. m., à l'église de l'Immaculée Conception.

Les officiers de la Société se rendront processionnellement à l'église.

CONVERSATION INTERESSANTE

La scène représente une petite salle d'hôtel.

Dans un fauteuil, un petit maigre, assez âgé, salarié du gouvernement Laurier, lit le *Free Press* de Winnipeg d'un œil avide. Tout à coup, il laisse reposer le journal sur ses genoux, échappe trois ou quatre soupirs de soulagement, allume un cigare, porte instinctivement la main gauche à sa poche de son pantalon ou l'on entend sonner les écus; il murmure avec un air satisfait: "Il y en aura de ça pour les élections! "Puis, s'apercevant que cette phrase chuchotée malgré lui a attirée les regards de ceux qui l'entourent: "Enfin, dit-il tout haut, nous allons donc avoir le Grand Tronc Pacifique! N'est-ce pas, Monsieur que c'est un grand avantage pour le Canada et surtout pour l'Ouest?" Cette dernière phrase était adressée à un brave cultivateur des environs.

Le Fermier: Oui... c'est un avantage!... Mais je trouve qu'on paye un peu cher pour l'obtenir. Laissez-moi vous le dire franchement, monsieur, je suis un libéral, mais je ne suis pas payé par le gouvernement pour avaler ses bêtises, et je crois que c'en est une que cette affaire-là!

Le Salarié: Vraiment, vous croyez que c'est une bêtise que cette affaire là! On voit bien que vous avez été mal renseigné. Quels journaux lisez-vous?

Le Fermier: Je reçois le *Free Press*, *La Patrie*, et on m'envoie aussi *Le Canada* Je n'ai pas le moyen de recevoir trois journaux; aussi j'ai renvoyé ce dernier, mais on m'a répondu qu'on m'en faisait cadeau; je l'ai accepté.

Le Salarié: Qu'avez-vous donc à dire contre le projet du Grand Tronc Pacifique?

Le Fermier: Qu'avez-vous vous même à dire en faveur? Parlez le premier, et je dirai ensuite mes objections.

Le Salarié: Vous êtes libéral, m'avez-vous dit?

Le Fermier: Oui, monsieur je le suis.

Le Salarié: Dans ce cas, je dois vous dire entre nous que ce plan du G.T.P. va nous aider matériellement pour la prochaine élection Nous sommes sûrs de la victoire.

Le Fermier: Ta! ta!... Pas si vite! Je sais bien que ça va nous donner du secours pour les élections, mais on n'achète pas les gens sérieux.

Le Salarié: Non je le sais bien, mais, vous comprenez: il y a les partisans des deux cotés, puis il y a les autres qu'on achète. Et vous savez bien qu'à nous travailleurs, libéraux, il nous en colle toujours aux doigts.

Le Fermier: Oui! Je sais bien aussi que les gens ne se vendent pas si facilement que çà? Vous les achèterez cent fois, et ils voteront contre le projet du G. T. P. Dans tous les cas, votre politique ne m'a l'air que d'une course à la crèche et au pouvoir. Parlez-nous du bien que le G T. P. va faire, non aux partisans mais au pays.

Le Salarié: Eh bien, voici: Ce Grand Tronc Pacifique va nous permettre de transporter notre grain, car deux voies ferrées ne suffisent plus. Vous avez bien vu: l'an dernier, nous ne pouvions obtenir assez de wagons pour nos besoins d'exportation. De plus, une cinquantaine de villages vont surgir dans la Province d'Ontario et dans la Province de Québec le long de cette voie. Tous ces résultats seront dus à la bonne politique du gouvernement Laurier. Voilà les avantages du Grand Tronc Pacifique pour le pays!

Le Fermier: Ces avantages sont certainement grands, mais combien ça va-t-il coûter?

Le Salarié: Pas plus cher que la construction du C. P. R.

Le Fermier: Mais lorque le C. P. R. a été construit, il me semble que le pays n'était pas dans la situation où il se trouve aujourd'hui. La preuve en est que nos orateurs libéraux nous disaient que cette voie ferrée allait traverser un pays sauvage où les lièvres et les "buffalos" seuls pouvaient trouver leur vie. Le C. P. R. ne devait pas faire assez d'argent pour payer "la graisse de ses roues". Il y avait donc des risques à courir pour cette compagnie, d'après notre propre opinion. Aujourd'hui, l'expérience a démontré que le pays est meilleur et moins sauvage que le prétendaient nos orateurs d'alors. Nous sommes certains qu'une voie ferrée fera de l'argent.

Le Salarié: Sans aucun doute. Une compagnie fera de l'argent en construisant un chemin de fer transcontinental. Pourquoi? parce qu'elle contribuera au développement du pays, et c'est ce développement lui-même qui lui apportera des revenus considérables, et ces revenus du chemin de fer ne pourront augmenter sans que ceux du pays augmentent dans la même proportion. Votre argument est en faveur de la construction du G T. P.

Le Fermier: Non monsieur, c'est une preuve en faveur de la construction d'une ligne à bon marché, car, de deux choses, l'une: où la ligne va payer où elle ne paiera pas. Si elle ne paie pas, c'est inutile de dépenser tant d'argent pour une entreprise non-payante comme nous disions autrefois à propos du C. P. R.

Le Salarié: Oui! mais ça va payer, ne craignez pas! Le C. P. R. a bien fait de l'argent!...

Le Fermier: S'il est admis que le G. T. P. va faire de l'argent, je trouve curieux qu'on dépense $150,000,000 pour le bénéfice de cette compagnie. Une voie ferrée est pour nous un avantage: nul ne le conteste, mais si nous dépensons des sommes aussi fortes pour la construction de cette voie, pourquoi les bénéfices ne vont-ils pas dans le Trésor public plutôt que dans le gousset des actionnaires du G. T. P? Ca serait, il me semble autant à diminuer sur les taxes à imposer. Si je paie, je veux avoir le bénéfice de mon argent. Si le pays paie $150,000,000, pourquoi le G. T. P. en aurait-il le profit? Pourquoi faire des millionnaires à nos dépens? Ce qu'il nous faut: c'est une ligne construite par le peuple et appartenant au peuple! C'est le plan de M. Borden. Bien qu'étant libéral, je voterai contre le G. T. P, et je voterai pour le Transcontinental national, et ceux qui le supportent.

Le Salarié: Ainsi vous allez voter contre Laurier, un Canadien-français, un compatriote!

Le Fermier: Quand vous êtes acculé dans la discussion des affaires, vous essayez à faire appel aux préjugés de races. Mais ce cri est vieux jeu: il est rouillé et ne prend plus parmi les gens sérieux. Celui que j'aime mieux à la tête des affaires, c'est le véritable ami du peuple. J'aime mieux y placer un étranger qui prend mes intérêts qu'un ami qui les trahit.

Le Salarié: C'est inutile de discuter avec vous. Vous voilà bleu enragé! Excusez-moi j'ai soif. (Il sort, va boire un verre d'eau et de là sur la galerie extérieure, rallume son cigare éteint.)

Le Fermier à quelques compagnons d'hotel: Il me semblait qu'il avait besoin d'eau et d'air. Le meilleur plaideur sue à se faire l'avocat d'une mauvaise cause.

JEAN-BAPTISTE.

L'Incident Fisher Dundonald

Quand à l'incident Fisher-Dundonald, plus on l'étudie, plus la position du gouvernement s'aggrave.

Lord Dundonald s'en va, cela est regrettable au point de vue de notre milice, dont il avait la confiance et que, avec un peu de liberté, il eut mis sur un pied d'efficacité aussi parfaite que possible, étant donnés nos ressources et nos besoins.

Il s'en va. Soit. Mais son mémoire reste. Et ce mémoire établit que M. Fisher est intervenu dans l'organisation d'un régiment uniquement dans un but politique.

L'organisation a été retardée par M. Fisher qui s'objectait à plusieurs noms. Il dut céder sur quelques-uns après avoir essayé de les remplacer par des hommes incompétents et par des étrangers aux limites du bataillon, preuve que la préoccupation militaire était son dernier souci. Finalement le Dr Pickle devint sa bête noire. Et la sanction ministérielle nécessaire à l'organisation du bataillon retardait toujours. C'est alors que le colonel Smart réussit à persuader le Dr Pickle de se retirer momentanément. Preuve que M. Fisher et le gouvernement surtout comprennent leur faute, c'est qu'ils invoquent cette retraite forcée par eux, pour prétendre que le ministre d'agriculture n'a fait que rayer le nom d'un homme qui ne voulait pas faire partie du régiment. Pourquoi le gouvernement recourrait-il à ce mensonge, s'il n'avait rien à se reprocher.

Le Dr. Pickle ne s'est retiré que pour faciliter l'organisation du régiment. On lui a arraché sa démission. La politique triomphait. Mais le général dont la préoccupation est toute militaire, voulait savoir la raison de cette intervention regrettable. Par trois fois il a demandé une entrevue à M. Fisher. Celui-ci a accepté, mais chaque fois, il a refusé de se rendre. Il est évident que le ministre de l'agriculture ne voulait pas dire le motif de son objection au général.

A la lumière de ces faits, que nous prenons pour vrais, puisque le gouvernement ne les contredit pas, il est facile de comprendre que l'ingérence politique dans l'exercice des fonctions du général ne date pas de cet incident, et que lord Dundonald a été poussé à bout par les ministres avec l'intention de s'en débarrasser.......

NOYADE

Un français du nom de Joseph Bahier s'est noyé dans la Seine, samedi soir, en prenant un bain. L'accident est arrivé à l'endroit où la Seine coupe la rue Notre-Dame. La côte est escarpée à cet endroit et le malheureux, une fois dans l'eau, ne put trouver où se cramponner. Un enfant d'une dizaine d'année qui était avec lui, a donné l'alarme, malheureusement trop tard. On a retrouvé le corps une heure environ après l'accident. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale. Joseph Bahier était originaire de Bretagne; il venait d'arriver au pays.

UN 25e ANNIVERSAIRE

Notre paroisse de Saint-Léon fera cette année une belle fête de Saint-Jean-Baptiste à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation.

Les premiers colons arrivèrent dans la fertile Montagne de Pembina en l'année 1877. L'année suivante vit augmenter leur nombre, et ils furent visités dès lors par le R. R. Gladu O. M. I. qui est aujourd'hui de retour au Manitoba.

Au mois d'avril 1879, il y a de cela 25 ans, la paroisse était définitivement fondée et érigée canoniquement par décret de Mgr Taché, et en septembre de la même année elle reçut son premier pasteur résidant en la personne du Rév. Théobald Bitche.

Dieu a béni et développé cette paroisse qui compte aujourd'hui environ cent familles. Une douzaine d'entre elles remontent jusqu'aux origines de la paroisse et y étaient déjà établies lors de l'arrivée du premier Curé en 1879.

Il est bien juste qu'une fête soit célébrée cette année par ses dignes paroissiens en mémoire de ces événements, et on peut s'attendre à voir arriver de nombreux amis pour s'associer à cette fête qui aura lieu le mardi 28 juin prochain.

L'Hopital de Saint-Boniface a l'Exposition

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs et lectrices que les Dames patronnesses de l'Hôpital de Saint-Boniface auront comme par le passé un pavillon à l'Exposition, cet été. On se servira d'une bâtisse confortable et spacieuse; un fort bon endroit, aussi. Des diners seront servis à ce pavillon de charité; on y vendra aussi des rafraîchissements, des fleurs, des tabacs et autres délicatesses.

Il convient de féliciter les dames patronesses des efforts qu'elles font dans leur œuvre; il convient aussi de remercier les directeurs de l'Exposition de mettre ainsi des locaux à la disposition de ces dames, dans un temps où l'on se dispute pouce par pouce le terrain de l'Exposition.

ASSEMBLEE

Assemblée très importante de la Saint-Jean-Baptiste à 8hrs. p m. ce soir, à l'Hotel-de-Ville. On demande une nombreuse assistance.

AU COLLEGE

Distribution des prix hier soir au collège. L'heure est trop tardive pour nous permettre un long rapport. Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Lady McMillan étaient présents; aussi M. l'administrateur Dugas.

Il y a eu un splendide concours de déclamation. M. Alexandre Lambert, fils de M. le Dr. J. H. O. Lambert, de cette ville, a remporté la médaille d'or réservée aux déclamateurs de langue française; M. J. Walsh a eu la même honneur chez les élèves de langue anglaise.

Le programme était très intéressant et l'auditoire nombreux.

MILICE

Les cadets du collège de Saint Boniface ont fait la parade devant un nombreux public samedi soir. Son Honneur le lieutenant gouverneur était présent, entouré des professeurs du collège et des parents des élèves. Son Honneur a complimenté nos jeunes miliciens et leurs officiers.

SPORT

Lundi soir, un bon nombre d'amateurs du turf se rendaient sur les terrains de l'Exposition à Winnipeg pour assister à une course entre le cheval trotteur Cecil Rhodes, de M. Aimé Bénard et Maude, la propriété de M. H. Bénard. M. Aimé Bénard conduisait son cheval lui-même et M. Philibert l'Heureux du Grand Central conduisait Maude. L'enjeu était de $200; M. Aimé Bénard a décroché la timbale, au milieu du vif intérêt de tous les sportsmen. Des gageures en bon nombre activaient encore cet intérêt.

Feu M D W Fleury

M. D. W. Fleury, commerçant et encanteur bien connu de Winnipeg, est mort subitement lundi après-midi sur l'Avenue du Portage. Il a donné de la tête sur la pierre et s'est fracturé le crâne. Il était malade depuis quelques jours.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Cinq lampes additionnelles viennent d'être posées dans nos rues.

—M. J A. Gingras est arrivé la semaine dernière d'un voyage dans la province de Québec.

—Drapeaux canadiens-français à vendre au BAZAR Rue Dumoulin, Saint-Boniface. Aussi insignes à vendre.

—M. Paul Ste. Marie, de Montréal, est en visite chez M. J. E. Cyr, de cette ville. Lundi madame Cyr donnait une jolie soirée à cette occasion.

—Il y a bien des chardons un peu partout dans la ville. Heureusement que la Corportaion fait couper ces chardons à bonne heure chaque année avant qu'ils ne montent à graine.

—La population de Saint-Boniface est 3, 428 à l'heure actuelle. L'an dernier on nous évaluait à 2,000. Est-ce assez gentil comme progrès ?

—Ceux qui ont des kodaks pourraient les apporter avec eux à Saint-Norbert, après-demain. Il y a de très beaux sites le long du parcours du bateau.

—Les moulins à carde de MM. Ryan & Goodland, à Saint Boniface, interrompus dans leurs opérations, pendant trois mois, fonctionnent de nouveau depuis vendredi.

—On nous prie d'annoncer qu'une messe sera dite à la cathédrale de Saint-Boniface, le 27 juin à 8 heures du matin pour le repos de l'âme de Joseph Behier de St. Brieuc (côte du Nord). Ses amis et compatriotes.

—Madame John O'Sullivan donnait un joli pique-nique, samedi à Elm Park. On s'y est amusé en joyeuse compagnie pendant plusieurs heures. Un goûter sous les arbres, par une belle température, c'est délicieux. Aussi madame O'Sullivan pourrait bien trouver des imitatrices !

—Une fausse indication a été donnée par mégarde à la Rédaction des *Cloches de Saint-Boniface*, qui par conséquent n'est pas responsable de l'erreur contenue dans son No. du 15 juin, au sujet de la Bénédiction de l'église des Révds Pères Trappistes. Cette cérémonie reste toujours fixée au six juillet.

—Nous racontons ailleurs comment un homme a perdu la vie, samedi, en se baignant dans la Seine. Cette noyade suggère des réflexions de prudence. Dans quelques jours, en particulier, les enfants de toutes nos écoles seront en vacances. Le bain est pour les enfants comme pour les adultes un délicieux passe-temps. Seulement les rivières, surtout en ce pays, sont capricieuses. Soyons donc prudents.

LA GUERRE

D'après une dépêche de Tokio au "Daily Express," en date de juin, les japonais auraient rapporté une grande victoire près de FuChow, sur la ligne du chemin de fer à70 milles au nord de Port Arthur.

Les Russes auraient été mis en déroute après avoir perdu un milliers d'hommes, et auraient retraité en désordre, abandonnant toutes leurs pièces d'artillerie. Un autre correspondant anglais, celui du "Daily Chronicle" à Tokio, annonce que les Russes, au nombre de 7,000 fuient vers Thsichaiao et Kalochow.

On ajoute cependant que ces nouvelles ne sont pas encore publiées officiellement dans la capitale japonaise.

L'incident de la guerre russo-japonaise, qui excite le plus d'intérêt en ce moment, est le mouvement de l'escadre russe de Vladivostock dans le détroit de Corée. Cette escadre croise entre l'île Tsu et la côte du Japon, menaçant sérieusement la flotte marchande qui fait le service entre le Japon et la Corée. Hier elle a attaqué les transports japonais "Hitachi" et "Sado" au large de l'île Oki. Mais on n'a encore aucuns renseigements détaillés sur les opérations de cette escadre, qui cherche peut-être à opérer une jonction avec la flotte russe de Port-Arthur.

La nouvelle annonçant que l'entrée du havre de Port-Arthur a été dégagée de toute obstruction, est maintenant tout à fait confirmée par une dépêche de Tokio.

Pendant qu'un détachement de la flotte japonaise faisait une reconnaissance près de l'île Shao-Ping, mardi, le croiseur "Novik" et dix torpilleurs sont sortis de Port Arthur et ont gagné le large. Les Japonais ont bien essayé d'attirer les vaisseaux russes en haute mer, sans doute pour les entourer en nombre, mais ceux-ci sont retournés au port après avoir croisé quelque temps. Ce mouvement des vaisseaux russes prouve bien que l'entrée de Port Arthur est libre. Les tentatives de blocus faites par les Japonais depuis le commencement de la guerre ont par conséquent été inutiles.



ALBERT T. RONDEAU,
Weedon Centre, P. Q.

"Pour moi, il n'y a pas de tonique qui puisse se comparer au VIN ST-MICHEL. Depuis longtemps, je souffrais de débilité générale, et la faiblesse qui m'accablait était tellement grande, que je pouvais à peine marcher. Tous les remèdes que j'avais essayés me laissaient toujours dans le même état. Lorsque je pris le VIN ST-MICHEL, j'étais découragé et je me disais, c'est le dernier remède que j'essaie, si celui-là ne me fait rien, ce sera signe que mon cas est incurable. Heureusement, les bons effets tant vantés de ce tonique se firent aussitôt sentir sur moi comme sur tant d'autres personnes. Dès la première bouteille, je m'apperçus que mes forces revenaient rapidement; mon appétit devint meilleur et ma digestion se fit mieux. Content de ce succès, je continuai à en prendre pendant deux mois et aujourd'hui, je suis bien portant, fort et vigoureux. Le VIN ST-MICHEL a fait de moi un tout autre homme, aussi je suis heureux, chaque fois que l'occasion se présente, de faire valoir les qualités stimulantes, fortifiantes et reconstituantes de ce tonique merveilleux."

Signé: ALBERT T. RONDEAU.

Le VIN ST-MICHEL est le vrai tonique qui ne faillit jamais à faire renaître la santé et la force. Même dans les cas les plus désespérés, comme ceux par exemple, qui ont perdu tout espoir de jamais retrouver leur santé, le VIN ST-MICHEL leur a rendu leur vitalité et leur énergie d'autrefois.

Tel le cas de M. Rondeau, de Weedon Centre, qui est un cas, entre tant d'autres, qui avaient perdu tout espoir et qui aujourd'hui, sont parfaitement guéris, de toute débilité et de faiblesse, grâce aux propriétés merveilleuses du VIN ST-MICHEL.

Chronique de la Province

—

SAINT-NORBERT

Samedi dernier, 11 juin, avait lieu au Couvent de Saint-Norbert le concours de musique. Plusieurs personnes, parents des élèves, ainsi que Monsieur le Vicaire de la paroisse étaient venus constater les progrès marqués faits par les jeunes élèves, pensionnaires et externes. Nous ne pouvons que féliciter sincèrement la maîtresse distinguée qui se consacre à enseigner cet art d'agrément et permet ainsi aux élèves de joindre l'utile à l'agréable.

Quarante jeunes filles et enfants environ ont répondu avec satisfaction aux questions théoriques qui leur étaient posées; chacune d'elles a fait entendre un morceau et plusieurs l'ont exécuté d'une manière vraiment remarquable.

Mais ce qui fut une agréable surprise, ce fut de voir plusieurs de ces jeunes filles, parmi les aînées, toucher avec une égale délicatesse et le piano et l'harmonium.

Toutes méritent, à des degrés différents cependant, de sincères félicitations et doivent se réjouir d'avoir en cette science comme dans toutes les autres une maîtresse sr distinguée.

UN AUDITEUR

SAINT-LAURENT, MAN.

Les membres de l'Association Métisse Saint Joseph de Saint-Laurent ont tenu leur assemblée le 5 juin courant et les personnes suivantes ont été nommées officiers pour l'année courante:

Charles Lambert, Président; Elie St. Germain, vice-président; Baptiste Chartrand, trésorier; Joseph Hamelin, secrétaire, D. Larence, auditeur. Le 6 juillet prochain a été choisi pour le jour de la célébration de la fête annuelle de cette association.

Troubles gastriques

Quand les jus gastriques de l'estomac ne se mélangent pas suffisamment cela produit l'indigestion et des troubles gastriques. Le remède est le

7 MONKS DYSPEPSIA CURE

Pyny-Balsam guérit toutes les toux. Il calme et guérit promptement et certainement. Les ventes de Pyny-Balsam augmente chaque année. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis Pain-Killer. 4

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 23

LE RENEGAT

TROISIÈME PARTIE

LES CORRUPTEURS

IV

LA PECHE EN EAU TROUBLE

D'ailleurs, les achats de terrain, les travaux commencés sans autorisation du gouvernement, l'hostilité des autorités annamites, occasionneraient aux Européens tant de tracas, qu'ils ne penseraient pas à s'informer si, bien loin d'eux, dans l'intérieur, des compatriotes se débattaient ou non dans des difficultés semblables.

Les lettrés et les Chinois intercepteraient leurs communications, les démoraliseraient par de fausses nouvelles, les affameraient, et les empoisonneraient. Ce seraient des hommes sacrifiés, mais baste; Simon se disait qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs.

A Paris, pendant ce temps-là, Deventer monterait une deuxième société anonyme à la tête de laquelle il placerait Jean Bosquet dont il ferait ainsi son homme de paille. Les hommes enrôlés pour le Tonkin ne partiraient qu'annoncés, loués, par plusieurs journaux. Cette publicité consoliderait la Société des Mines de Laokai et profiterait aux deux entreprises.

—Allons se dit Simon sous forme de conclusion, avec cettre croyance au succès, propre aux tripoteurs d'affaires, cette incident Bosquet tourne aussi à mon avantage.

Sans perdre de temps, il se mit à recruter des pionniers pour le Tonkin. Il s'adressait de préférence aux jeunes gens dont il excitait le naïf enthousiasme en leur faisant lire les articles de Bonchamps. Il exaltait la douceur du climat, le bon marché de la vie, promettait une prompte fortune.

Il avait vite sondé les cœurs des jeunes gens qui ne songeaient pas à cacher leurs ambitions. Devant celui-ci, il faisait miroiter l'espérance d'un beau mariage à son retour; à cet autre il parlait de la grandeur qu'il y aurait pour lui, à se dévouer pour assurer à ses parents le repos de leur vieillesse.

Il peignait le Tonkin comme un vrai paradis. Il imagina aussi les Annamites doux, intelligents, actifs, dévoués, ni sales, ni perfides, ni débauchés; bref, il les représenta comme de vrais petits saints bon à mettre en niche.

Il embaucha des fils d'ouvriers dont les parents sans instruction crurent à ses belles paroles et le regardèrent comme le bienfaiteur de leurs enfants. Il mentait avec une telle impudence que l'idée ne pouvait venir de suspecter sa véracité.

Quand il eut organisé son expédition en distribuant aux jeunes gens les titres pompeux d'agent général, de chef et de sous-chefs, qui des travaux d'art, qui des ouvriers, qui des écoles, qui du matériel fixe, qui du matériel roulant, il promena cette troupe de malheureux destinés à la mort par la fièvre, la vermine et le découragement, il les promena dans Paris et à Lyon, les exhibant, comme un montreur de foire, dans des concerts et dans des conférences soi-disant scientifiques.

En même temps, il organisait la nouvelle société du chemin de fer du Fleuve-Rouge, mais, cette fois, plus adroit que pour l'affaire des mines, il resta caché derrière Bosquet son prête-nom.

L'émission des actions fut couverte aux trois quarts.

Tandis que les jeunes enthousiastes partis pour le Tonkin y étaient abattus par la fièvre et la dyssentrie, et regrettaient leur tant doulce France, des aventuriers hollandais se gorgaient à Paris avec l'argent des naïfs.

Deventer et ses trois compères s'étaient distribué les quarante mille actions restant de l'émission des mines de Laokai. Ils ne les avaient pas payées, naturellement, mais ils en touchaient les intérêts pris sur le capital, et, quand l'occasion s'en présentait, ils vendaient leurs titres non payés et empochaient cyniquement l'argent.

Simon et Isaac, eux, vivaient à même sur le capital. L'oncle avait beau répéter à son neveu qu'il devait profiter des appointements fabuleux qu'il touchait, du profit de ses jetons de présence aux séances du Conseil, des notes de frais et de déplacements, et mettre de côté quelque réserve pour le temps de la catastrophe qui ne tarderait pas à se produire, au train où l'argent filait.

Tous ces filous avaient l'appétit si aiguisé, et la digestion si prompte, qu'il arriva un moment où il manqua en caisse 60,000 francs pour verser aux actionnaires le dividende annoncé. Les fonds du premier versement sur les actions du chemin de fer avaient été dévorés. Il y avait trop peu de temps depuis l'émission, pour pouvoir appeler un second versement.

Deventer se trouva encore dans une position difficile. Depuis qu'il avait commencé la vie, il avançait ainsi de crise en crise. C'étaient des moments fiévreux où son esprit, sous la pression de la nécessité, acquérait une acuité et une vigueur extraordinaires. Il dépensait alors tant de force vitale que, dans les intervalles qui séparaient ces tempêtes, il demeurait abattu, stupide, et ne laissait pas pressentir à l'observateur l'homme qu'il devenait dans les circonstances difficiles.

Il voulut emprunter ces 60,000 francs à Bonchamps, mais Gustave, si prompt à se plier aux volontés d'autrui pour ce qui regardait ses convictions, se montra ferme pour défendre son argent. Il ne dit pas non du premier coup, mais il rusa, donna des réponses dilatoires, bref, refusa en beaucoup de mots.

Simon conçut alors le projet de faire rendre à Bosquet, avec les intérêts, les 50,000 francs exigés soi-disant pour devenir député. Il parvint à lui emprunter la somme, et, comme il ne put les lui rendre, il le fit élire conseiller général du département des Hautes-Cévennes où il venait, depuis peu de temps, d'être nommé sous-préfet.

Un moment vint où il fallut rendre au marchand chevaux, voitures et diamants Simon pensa alors sérieusement à conclure le mariage de son neveu avec Célestine.

Les appréciations perfides de Marcel Beaufort glissées à tout propos dans la conversation avaient eu le temps de se développer dans l'esprit de Bonchamps. Le moment était favorable pour tenter d'éloigner le jeune homme que l'écrivain ne retiendrait pas.

Le banquier avait profité des fêtes données en l'honneur des jeunes gens envoyés au Tonkin, pour engager Marcel à les suivre. Il reprit adroitement les insinuations précédemment avancées par Isaac. Il lui montra la distance qui séparait sa pauvreté de la dot de Célestine, et s'efforça de le décourager. Marcel ne commit pas la sottise de se laisser persuader, il savait que Célestine l'aimait.

Deventer le comprit bientôt et porta tous ses coups sur Bonchamps. Il fallait que celui-ci dit lui-même au jeune homme de renoncer à sa fille.

Gustave regimba d'abord. Il se reporta à ses précédentes déclarations: Célestine n'épouserait le mari de son choix.

Deventer répliqua qu'il était de son devoir de père de famille de guider ce choix, que Marcel était un noceur, un joueur, un ambitieux de bas étage.

Bonchamps hésita longtemps, puis, un soir, brusquement, il dit à Beaufort:

—Venez dans mon cabinet, j'ai à vous parler.

Il lui annonça brutalement qu'il devait renoncer à Célestine, parce qu'il n'avait pas de fortune et qu'il n'était pas homme à en gagner une. Puis il eut peur de sa brutalité, il chercha à l'atténuer, en commentant son refus, en l'appuyant de raisonnements et d'exemples.

Il se laissa même entraîner à se vanter de sa bonté et à conseiller une ligne de conduite.

—Vos paroles confirment cette maxime d'un écrivain célèbre:

"On ne donne rien si libéralement que ses conseils."

Et durement, il demanda:

—Me conseillez-vous d'aller au Tonkin?

—Vous? au Tonkin?

—Vous l'avez vanté comme un pays de cocagne. J'y gagnerai peut-être cette fortune que vous me reprochez si durement de ne pas posséder.

—N'y allez pas.

—Pourquoi je croise n vos paroles, moi Et, fou de douleur se rendant compte qu'il commettait un coup de tête, mais voulant laisser ce remords à Bonchamps, il courut chez Deventer, et signa son engagement pour le Tonkin.

La maladie et l'absence du P. Dominique, le départ de Marcel, laissait le champs libre aux Hollandais; ils se hâtèrent d'en profiter, car le missionnaire pouvait reconquérir son influence sur Bonchamps, le jeune homme pouvait revenir.

Bonchamps, harcelé par Deventer, ne tarda pas à déclarer à Célestine que, puisque Beaufort avait abandonné la recherche de sa main, elle agirait sagement en épousant Isaac. Il vanta la beauté, le talent, la fortune du jeune homme. Au fond de de sa pensée, pourtant, il ne croyait pas à la vérité de ses paroles. Il conclut en disant:

—Je te défends de revoir le P. Dominique, dont les conseils ne te valent rien, et je désire que tu acceptes Isaac. Ton refus tuerait ton père. Ce n'est pas là simplement une façon de parler, c'est l'expression de l'exacte réalité. Ton refus causerait peut-être la mort de ton père.

—Accordez-moi du temps pour réfléchir.

—Tu me fais toujours la même réponse.

—Vous me demandez une chose si difficile!

(A Suivre)